



# Rapport de synthèse

**Symposium national sur l'industrie Bobo-Dioulasso**

**19 et 20 avril 2018**

Version finale

Les 19 et 20 avril 2018, s'est tenu, dans la salle de conférence du Centre Muraz de Bobo-Dioulasso, le symposium national sur l'industrie au Burkina Faso sur le thème : « **Mise en œuvre du PNDES : quelles mesures pour un secteur industriel plus performant au Burkina Faso ?** ». Le Symposium était placé sous le patronage de Son Excellence **Monsieur Paul Kaba THIEBA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et la coprésidence de **Monsieur Harouna KABORE**, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, et de **Monsieur Mahamadi SAVADOGO**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF).

Ce symposium a regroupé plus de 310 participants du secteur privé et de l'administration publique.

La cérémonie d'ouverture a connu la présence du Conseiller spécial de SEM. le Président du Faso, du Gouverneur de la Région des Hauts Bassins, du Président du Conseil Régional, du Président de la Délégation consulaire régionale des Hauts Bassins de la CCI-BF, représentant le Président de la CCI-BF, des autorités politiques, administratives, militaires et paramilitaires, religieuses et coutumières de la Région des Hauts-Bassins, ainsi que celle des partenaires techniques et financiers, des élus consulaires de la CCI-BF, des industriels et des représentants de l'administration publique.

Cette cérémonie a été ponctuée par trois allocutions en l'occurrence le mot du Président du Groupement Professionnel des Industriels du Burkina Faso, le discours de bienvenue du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso et le discours d'ouverture du Ministre en charge de l'industrie.

Dans son allocution, **Monsieur Mamady SANOH**, Président du Groupement Professionnel des Industriels (GPI) du Burkina Faso, a traduit la reconnaissance des industriels, à l'endroit du Gouvernement et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour la tenue d'un symposium exclusivement dédié au secteur de l'industrie. Il n'a pas manqué d'égrener les difficultés rencontrées par ce secteur, difficultés consécutives, entre autres, à des chocs socio-économiques et politiques qui ont secoué notre pays ces dernières années.

Il a terminé son propos en exprimant les espoirs du secteur industriel quant aux conclusions du symposium et a souhaité que ce cadre d'échanges se pérennise pour un secteur industriel plus performant.

A la suite du Président du GPI, le Président de la Délégation Consulaire Régionale des Hauts Bassins, **Monsieur Lassiné DIAWARA**, a, au nom du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, remercié le Gouvernement à travers le Ministère en charge de l'industrie, pour l'attention qu'il accorde au secteur privé. Il a ensuite salué la pertinence et la nécessité de la tenue de cette rencontre qui porte sur un thème aussi important que d'actualité, dans un contexte marqué essentiellement par la fraude, la contrefaçon et la concurrence déloyale. Il a relevé dans son intervention le faible taux de création d'entreprises industrielles durant les 10 dernières années et exprimé le souhait que la présente rencontre permette de faire le diagnostic du secteur industriel et de formuler des recommandations pertinentes qui devront être la base de la nouvelle politique de promotion du secteur industriel. Il a terminé son propos en invitant les industriels à faire des propositions innovantes pour assurer un franc succès au PNDES.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre en charge de l'industrie a félicité le secteur privé, à travers la Chambre du Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), pour avoir entrepris l'organisation d'un symposium national sur l'industrie qui vise à mobiliser l'ensemble des parties prenantes à réfléchir sur des actions à mener, pour relancer le secteur industriel au Burkina Faso. Il a fait remarquer que malgré les efforts consentis par l'Etat à travers différentes politiques sectorielles, l'industrie burkinabè est restée embryonnaire et confrontée à des défis d'ordre conjoncturel et structurel. Il a souligné tout l'enjeu de ce symposium dont les conclusions serviront à alimenter la politique

d'industrialisation en cours d'élaboration, avant de rappeler quelques grands projets déjà mis en œuvre par son département en faveur de l'activité industrielle.

Avant de déclarer solennellement ouvert, le symposium national sur l'industrie au Burkina Faso, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a invité d'une part les entrepreneurs à plus d'engagement dans l'amélioration du management opérationnel de leurs unités, et d'autre part il a exhorté les participants à ne ménager aucun effort pour avoir des débats francs et constructifs afin de proposer des mesures appropriées pour booster le secteur industriel du Burkina Faso.

Pour introduire les travaux, **Monsieur Sylvanus TRAORE**, Directeur du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau (BRMN) a présenté la note conceptuelle du symposium. Cette communication introductive a porté sur le contexte et la justification du symposium, l'état des lieux de l'industrie au Burkina Faso, les objectifs et résultats attendus du symposium, le déroulement et la synthèse de quelques pistes de solutions pour la relance de l'industrie burkinabé.

Dans sa communication portant sur l'analyse des politiques, programmes, stratégies de développement industriel et présentation des principaux résultats de la recherche – innovation en lien avec le développement industriel, **Dr Ousmane TRAORE** de l'Université OUAGA 2 est revenu sur le fait que l'industrialisation est au cœur des politiques de développement de l'Afrique bien avant les indépendances parce qu'elle favorise la diversification économique, la croissance économique, la résilience aux chocs externes, la création d'emplois et la transformation structurelle des économies. Il fera également le constat de la désindustrialisation du continent avec une régression de la part du secteur industriel dans le PIB du continent qui est passé de 32,74% en 1984 à 29,26% en 2002. Il a terminé en présentant les deux principales options pour parvenir à une croissance rapide et soutenue du Burkina Faso, et formulé sept principales recommandations.

A la suite de la présentation du Dr TRAORE, **Monsieur Saidou ZIDA, expert fiscal**, a fait une communication portant sur l'analyse de l'environnement fiscal, juridique et institutionnel du secteur industriel ; il a décrit les démarches administratives à entreprendre pour le démarrage d'une activité industrielle, présenté le diagnostic du cadre réglementaire et procédé à une analyse critique des avantages fiscaux et douaniers consentis par les différents textes législatifs et réglementaires.

**Monsieur Pierre Claver DAMIBA, consultant international**, a, quant à lui, abordé dans ces présentations la question des technopoles bâtis autour de la formation, de la recherche scientifique de l'innovation et de la création d'unités industrielles, et de la loi d'orientation sur l'investissement qui ne prend pas en compte de manière explicite l'investissement industriel. Sur la question des technopoles, il a indiqué qu'ils pourraient être construits autour de Bagré, du Sourou, des aménagements de la plaine de Samendéni.

**Monsieur Martin Maxwell NORMAN, spécialiste principal du secteur privé à la Banque Mondiale**, dans sa présentation, a fait un inventaire des expériences réussies ainsi que des échecs dans la réalisation des zones économiques spéciales. Après avoir caractérisé les différents modèles, il s'est appesanti sur la responsabilité des différents acteurs et sur la nécessité de réaliser des études complètes de faisabilité, gage de succès de tout projet de création de zones économiques spéciales.

Abordant la question de l'industrie verte et la politique d'industrialisation au Burkina Faso, **Monsieur Damien LANKOANDE, du bureau de l'ONUDI au Burkina Faso**, est revenu sur les éléments du diagnostic de la situation de l'industrie au Burkina Faso avant d'aborder les questions de définition de l'industrie verte ; la valeur ajoutée de celle-ci par rapport aux industries classiques, les grands défis de l'industrie verte et les opportunités. Il a terminé sa communication en énumérant les conditions spécifiques et les étapes du verdissement de l'industrie au Burkina Faso.

La contribution la Chambre des Mines au symposium a été donnée par Monsieur **Christian OUEDRAOGO**, Vice-président de la Chambre des Mines du Burkina Faso (CMB). Après avoir fait une présentation de la Chambre des Mines, il a présenté les actions, les défis et les perspectives de son organisation face à la problématique de l'industrialisation du Burkina Faso. En effet, créée en 2011 en vue de défendre les intérêts de ses membres et ceux de l'industrie minière, la CMB se veut être un acteur de référence en matière de développement durable et un partenaire privilégié des acteurs du développement national, qui se matérialise, entre autres, par la promotion de l'offre locale de services aux mines. La présentation a, par ailleurs, fait un plaidoyer pour la prise en compte des préoccupations du secteur minier.

Le **Dr Mahamadou DIARRA, Conseiller Spécial du Premier Ministre**, a clôturé la série de communications avec une présentation du plan d'industrialisation accéléré à travers la mise en place d'unités industrielles dans des filières stratégiques pour l'économie nationale.

Dans sa présentation, il a indiqué que ledit plan est un instrument d'opérationnalisation de la politique industrielle à travers une stratégie de ciblage de filières porteuses que sont les filières coton-textile, bétail-viande et carrières et matériaux de construction, retenues sur la base de trois groupes de critères.

Après avoir présenté les grands traits et les contraintes transversales de l'industrie burkinabé, il a abordé les potentialités des filières retenues, les impacts attendus et les conditions de réussite. Il a terminé sa présentation en déclinant la feuille de route de mise en œuvre de cet ambitieux programme.

A l'issue des différentes présentations, la parole a été donnée aux participants pour faire des commentaires, apporter des enrichissements au diagnostic, mais également aborder de nouvelles préoccupations.

#### **Au titre des principales préoccupations, les participants ont évoqué :**

- la faible qualification de la main d'œuvre disponible pour accompagner le développement du secteur industriel ;
- l'absence de centres de formations multifonctionnelles de référence aux métiers de soutien à l'industrie ;
- le faible aménagement et l'exploitation inefficace des zones industrielles ;
- les difficultés de management et de gouvernance dans les entreprises ;
- la vétusté des équipements de certaines unités industrielles, ce qui augmente les charges énergétiques ;
- l'absence de données statistiques fiables en temps réels sur le secteur industriel ;
- l'insuffisance de l'offre d'énergie et de la connexion internet ;
- l'inadéquation des politiques publiques de promotion de l'industrie face aux défis de l'industrialisation ;
- la faible qualité et / ou l'inexistence d'infrastructures de soutien à l'industrialisation du pays ;
- l'insuffisance des infrastructures marchandes ;
- les insuffisances relatives au dialogue social et la défiance de l'autorité de l'Etat, affectant le bon fonctionnement des unités industrielles ;

- la faible mutualisation des ressources humaines et matérielles entre le public et le privé ;
- l'insuffisance de mesures concrètes prises pour la réouverture des usines fermées depuis des années ;
- la non-prise en compte des activités industrielles dans les schémas d'aménagement des villes ;
- l'inefficacité de la lutte contre la fraude et la contrefaçon ;
- la pression fiscale élevée.

**Au regard des éléments du diagnostic et des préoccupations évoquées, les acteurs du secteur de l'industrie ont formulé des recommandations.**

### **Au titre des orientations de la politique industrielle**

- Elaborer une définition et une grille de caractérisation consensuelle de l'industrie, pour bien prendre en compte toutes les dimensions de l'activité ;
- Elaborer un plan stratégique de mise en œuvre de la politique, simple et réaliste avec des priorités clairement définies ;
- Identifier les filières prioritaires de la politique d'industrialisation du Burkina Faso ;
- Mettre en œuvre le programme d'accélération de l'industrialisation ;
- Encourager la création d'au moins une usine structurante dans chaque région et dans chaque filière porteuse ;
- Encourager la création d'entreprises viables, rentables et durables, prenant en compte l'économie verte ;
- Réaliser une étude diagnostique des chaînes de valeur selon la méthode de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel et élaborer des fiches synthétiques par filière pour orienter les politiques de développement ;
- Prendre en compte les industries culturelles et créatives dans les politiques de développement ;
- Veiller à l'implication de tous les départements ministériels concernés dans la formulation de la politique d'industrialisation ;
- Promouvoir l'autoproduction et l'utilisation des énergies renouvelables dans les industries ;
- Prendre en compte la réalisation des technopoles et des Zones Economiques Spéciales dans la relance de l'industrie et élaborer les textes réglementaires y afférents ;
- Elaborer une réglementation portant sur les alliances stratégiques entre les investisseurs directs étrangers et les opérateurs économiques nationaux (encourager les joint-ventures et instituer une prise de participation minimale des opérateurs économiques nationaux dans les capitaux directs étrangers, instituer un quota minimum sur la sous traitance minière et industrielle).

## **Pour ce qui est du Financement**

- Mettre en place des mécanismes innovants de financement des PME/PMI (fonds de garantie, de bonification, fonds de roulement...) ;
- Mettre en place un fonds de soutien à l'industrialisation, à la restructuration et à la mise à niveau des entreprises en difficulté.

## **Sur l'Energie**

- Encourager et soutenir la création au niveau régional de systèmes de production et de distribution énergétique à même de couvrir les besoins en électricité ;
- Mettre en œuvre un programme d'efficacité énergétique dans les entreprises industrielles ;
- Inciter les industries à une autoproduction de l'énergie dans le respect des dispositions réglementaires.

## **Abordant la question de la Fraude et de la concurrence déloyale, les participants recommandent de :**

- Rendre opérationnelle la brigade mobile, équipée et opérationnelle au sein de la DGCREP ;
- Renforcer les actions de lutte contre la fraude et la contrefaçon et associer la CCI-BF aux réflexions sur l'opérationnalisation de la cellule de répression de la fraude.

## **Concernant l'aménagement et la gestion des zones industrielles,**

- Concéder la viabilisation de nouvelles zones industrielles et la gestion des zones industrielles existantes à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso qui y établira des services critiques : sécurité, éclairage, nettoyage, ponts bascules, guichets de banques, centres multiservices.... L'attribution des parcelles demeurant de la responsabilité de l'Etat ;
- Réaliser un benchmark et des missions d'étude sur les bonnes expériences de gestion et d'aménagement des zones industrielles de par le monde ;
- Créer une zone franche.

## **Sur la Gouvernance et le patriotisme économique,**

- Renforcer le fonds de restructuration des entreprises en difficulté et les orienter vers les industries qui présentent les gages d'une gouvernance vertueuse ;
- Mettre en place des mécanismes d'accompagnement des entreprises en cas de sinistres ;
- Encourager l'implémentation de l'excellence opérationnelle dans les industries
- Créer un cadre de concertation permanent entre les industriels et le Gouvernement pour traiter des préoccupations des acteurs.

### **Pour la promotion économique,**

- Encourager la transformation et la consommation des produits locaux par des mesures incitatives et communicationnelles ;
- Organiser régulièrement un salon de l'industrie burkinabè en étudiant les possibilités de synergie avec des cadres promotionnels existants ;
- Négocier avec les multinationales et les inciter à s'établir au Burkina ;
- Renforcer la diplomatie commerciale du Burkina Faso et les missions commerciales à l'étranger organisées par la CCI-BF ;
- Promouvoir les PPP dans la conception et la réalisation des infrastructures de soutien à l'industrie ;
- Créer les conditions pour des Co-investissements dans les secteurs stratégiques ;
- Mettre à niveau les infrastructures de mise en marché des produits de la filière bétail-viande et soutenir les unités de production d'aliments pour bétail.

### **Abordant les questions de renforcement des capacités**

- Faire un inventaire des besoins industriels et encourager la création par l'Etat ou le secteur privé d'écoles professionnelles ou de filières orientées vers les métiers industriels ;
- Créer au sein des universités et dans chaque commune urbaine des incubateurs spécialisés ;
- Renforcer les centres de formations professionnels ;
- Développer la petite industrie par filière et renforcer les capacités des unités en équipements de production ;
- Mettre en place un dispositif de renforcement des capacités managériale des chefs d'entreprises ;
- Renforcer les capacités des groupements professionnels et des structures d'appui au PMI ;
- Élaborer un répertoire des différentes compétences nécessaires pour chaque filière et faire l'état des lieux des besoins et des disponibilités.

### **Pour ce qui est des formalités administratives,**

- Réduire les coûts et fixer des délais pour l'obtention des différentes autorisations et avis pour l'implantation des unités industrielles ;
- Alléger les procédures d'obtention des parcelles en zones industrielles.

### **Sur la question des structures d'accompagnement,**

- Elaborer une politique de développement des dispositifs d'accompagnement des industries, qui vise le renforcement des structures existantes et la création de nouveaux mécanismes tels les incubateurs dans les régions, les technopoles, les grappes etc. ;
- Mettre en place des guichets uniques de facilitation des affaires dans les zones industrielles.

## Sur le système d'information

- Mettre en place une banque de données actualisée sur l'industrie, en amont et en aval de l'activité et la rendre accessible ;
- Doter les structures en charge de la production de l'information statistique de moyens techniques et financiers conséquent à même de garantir la production d'une information statistique fiable et largement partagée.

## Pour ce qui est des mesures incitatives fiscal-douanières

- Rendre le code des investissements plus attractif en prenant en compte les PMI et les dispositions de la loi SCADD d'une part et d'autre part en revoyant à la baisse les seuils d'éligibilité pour les adapter aux réalités économiques dans les régions ;
- Créer un cadre juridique favorable à l'industrialisation au Burkina Faso ;
- Relire la loi d'orientation sur l'investissement afin de prendre en charge de manière spécifique les questions d'investissement dans le secteur de l'industrie.

A la suite de la plénière, deux groupes ont été constitués pour des travaux en atelier en vue d'apporter les enrichissements nécessaires à l'ensemble des communications et recommandations. Les rapports des travaux en atelier sont joints à la présente synthèse.

**A la fin des travaux, les participants, tout en saluant les efforts du Gouvernement, ont formulé à son endroit deux recommandations fortes et unanimes, à savoir que cette rencontre ne soit pas une rencontre de plus autour de la problématique de l'industrialisation du Burkina Faso et la mise en place d'un mécanisme rigoureux de suivi des conclusions du symposium.**

Un rapport général intégrant l'ensemble des présentations et les comptes rendus des ateliers, rendra compte de manière plus détaillée des travaux du présent symposium.

**Fait à Bobo-Dioulasso, le 20 avril 2018**

**Le symposium**